



# LA COMMUNE D'ESNEUX RECRUTE....



## UN(E) FOSSEUR (H/F/X)

Commune de 13.000 habitants, Esneux relève de nombreux défis, typiques de notre temps et des milieux semi-urbains. Ces défis constituent autant de moteurs qui nous poussent à innover tous les jours. Dans tous les domaines : services aux citoyens, propreté, écoles, démarches administratives, sécurité, culture, urbanisme, espaces verts, sport, trottoirs et voiries, éclairage public. Pour mener à bien ces projets, nous recherchons régulièrement des collaborateurs compétents, motivés et enthousiastes.

Vous partagez notre sens du service et de l'intérêt général ? Rejoignez-nous !

### Descriptif de fonction

La Division des Travaux a en charge, notamment, de la gestion des cimetières communaux.

Au sein du service, la section « Cimetières » est composée de deux fossoyeurs sous l'autorité et la direction de l'agent technique responsable.

Sous la responsabilité de sa hiérarchie, l'agent aura en charge la gestion et la réalisation de travaux de fossoyage et tous les entretiens généraux et/ou aménagement dans les cimetières de la Commune.

Il travaillera en collaboration avec certains agents des autres services de l'atelier communal.

Il devra, également, travailler en étroite collaboration avec le service administratif de la gestion des cimetières.

La personne sera engagée uniquement pour travailler dans les cimetières. A titre exceptionnel et en cas de nécessité du service, elle pourra être amenée à effectuer d'autres travaux à la demande de ses supérieurs.

La personne désignée comme fossoyeur remplaçant ne pourra demander son affectation dans un autre service de l'atelier communal.

Le fossoyeur sera sous la responsabilité d'un brigadier. Toutefois, il devra être à même d'évaluer et planifier son travail sans attendre les directives quotidiennement.

Il a également pour mission d'échanger les informations quant à l'état d'abandon et de délabrement des tombes des cimetières communaux.

### Tâches de la fonction

L'ouvrier fossoyeur, attaché à la section Cimetières, a essentiellement pour mission :

- Des travaux de terrassement de fouilles avec ou sans engin de terrassement selon l'exiguïté des lieux, ;
- Des opérations d'ouverture et de fermeture des caveaux et/ou colombariums ;
- L'entretien des cimetières (sépultures, épandage de dolomie, vérification de la stabilité des monuments, travaux basiques de jardinage, peinture et maçonnerie) ;
- La préparation technique des inhumations ;
- La prise en charge directe des inhumations et exhumations, les travaux liés à l'hygiène des locaux techniques et des lieux fréquentés par le public ;
- La collaboration avec les pompes funèbres et les tailleurs de pierre ;

- L'agent aura pour mission la gestion et l'entretien général des cimetières communaux afin de mettre à la disposition des usagers des espaces funéraires de qualité ;
- Le fossoyeur est chargé du bon déroulement des opérations funéraires. Il devra creuser des fosses, porter les cercueils, accueillir l'entourage et procéder à l'inhumation des restes funèbres (dispersion des cendres, mise en terre et en caveau des cercueils, inhumation des urnes funéraires) ;
- Son travail consistera également à l'exhumation et la reprise des anciens terrains concédés.

### Qualités personnelles

- Faire preuve d'intégrité et professionnalisme ;
- Être dynamique, motivé et impliqué, capable de travailler en toute autonomie mais aussi sous votre supérieur hiérarchique ;
- Disposer d'un côté pratique ;
- Faire preuve de méthodologie et précision ;
- Être capable de travailler en équipe et sous les consignes d'un responsable ;
- Ponctualité ;
- Être autonome et polyvalent ;
- Être à même d'évaluer et de planifier le travail sans attendre des directives quotidiennes ;
- Être en mesure d'exécuter un travail physique lourd et précis, à l'extérieur, dans toutes les conditions atmosphériques (pluie, gel, chaleur, ...) ;
- Pouvoir porter des charges relativement lourdes (notamment les cercueils) ;
- Disposer d'une expérience sur petit matériel de terrassement (grue type 1,5 t ; dumper) et être en mesure de blinder les fosses en toute sécurité ;
- Être disponible et s'adapter aux demandes du service quant au travail en dehors des heures normales de service (horaire de travail particulier, y compris le samedi) ;
- Appliquer rigoureusement les règles de sécurité (port des équipements de protection individuels et mise en œuvre de la sécurité collective), d'hygiène et de respect de l'environnement ;
- Respecter la déontologie, appliquer la réglementation spécifique et les instructions de la hiérarchie ;
- Pouvoir faire rapport à la hiérarchie des différents problèmes rencontrés ;
- Supporter des situations émotionnelles difficiles et répétitives tout en faisant preuve de retenue ;
- Adopter une tenue et une présentation correcte tant dans l'aspect que dans les comportements et observer une attitude de respect vis-à-vis des défunt et des familles ;
- Être disposé à suivre des formations de perfectionnement.

### Diplômes et formations

- Être titulaire, soit :
  - d'un diplôme ou certificat d'enseignement technique ou professionnel secondaire inférieur ;
  - d'un titre de qualification obtenu à l'issue de la 4ième année de l'enseignement secondaire (2ème degré – CESDD) ;
  - d'un titre de compétence de base délivré par le Consortium de validation de compétence et correspondant au niveau du diplôme du 2ème degré et en lien avec l'emploi considéré ;
  - d'un certificat d'apprentissage homologué par la Communauté Wallonie-Bruxelles tel que délivré par l'Institut Wallon de Formation en alternance et des Indépendants et des Petites et Moyennes Entreprises (IFAPME) ;
- Posséder une connaissance suffisante de la langue française par rapport à l'emploi à conférer ;
- Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- Jouir des droits civils et politiques ;
- Être âgé de 18 ans au moins ;
- Détenir OBLIGATOIREMENT le permis de conduire B au minimum (le permis BE ou CE est un plus).

## Contrat proposé

- Contrat à durée déterminée à temps plein pouvant conduire à un CDI ;
- Régime hebdomadaire de 36h/semaine ;
- Echelle barémique D1 ou D2 suivant l'expérience ;
- Condition APE (atout) ;
- Début de la fonction : Mars 2025

## Rémunération et avantages

- Salaire de base : Barème D1 échelon 0, soit brut annuel de 14.421,46 € non indexé,  
Barème D2 échelon 0, soit brut annuel de 15.022,36 € non indexé.  
(Index actuel : 2,0807)
- Valorisation de toutes les années de travail dans le secteur public ;
- Valorisation de maximum 10 années du secteur privé (pour autant que ce soit en rapport avec la fonction postulée) ;
- Des occupations et des défis professionnels motivants, au sein d'un service public dynamique ;
- Un emploi dans un cadre agréable et verdoyant ;
- Une certaine autonomie dans la gestion de votre travail ;
- Une ancienneté pécuniaire qui évolue chaque année pendant 25 ans ;
- La prise en charge de formations utiles à la fonction ;
- Une structure à taille humaine, ouverte, basée sur le respect, l'appréciation et l'égalité des chances.

*Si vous correspondez à notre profil et que vous êtes curieux de nous rencontrer, vous êtes la personne que nous recherchons pour rejoindre notre administration en tant que fossoyeur !*

## Comment postuler ?

Les candidatures doivent être introduites à l'attention du service du personnel (place Jean d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX) pour le **21 février 2025** au plus tard ou par mail à l'adresse courriel suivante : [grh@esneux.be](mailto:grh@esneux.be)

**Il ne sera donné suite qu'aux dossiers de candidature comprenant toutes les pièces relatives aux formalités demandées ci-dessus.**

- ✓ Une lettre de motivation ;
- ✓ Un curriculum vitae ;
- ✓ Une copie du ou des diplôme(s) ;
- ✓ Une copie du permis de conduire ;
- ✓ Un extrait du casier judiciaire (modèle 1) délivré moins de 2 mois avant la date limite de réception des candidatures ;

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Madame COUQUELET  
([atelier@esneux.be](mailto:atelier@esneux.be) – 04/380.94.50)